

Conseil Intercommunal de Santé Mentale

Réunion de préfiguration

Jeudi 13 juillet 2017

A l'initiative de l'intercommunalité, la CACL et l'ARS organisent ce jeudi 13 juillet à 8h45 en salle de commission de l'Agglo une réunion de préfiguration pour la mise en place d'un Conseil Intercommunal de Santé Mentale (CISM).

Un CISM est une instance collective de concertation, de coordination et d'élaborations de projets entre les élus locaux du territoire, les services de psychiatrie publique, les professionnels de santé libéraux, du médico-social, du social et les représentants d'usagers.

L'objectif du CISM est de favoriser l'accès aux soins, la prévention, et l'inclusion sociale des personnes souffrant de troubles ou de fragilités sur le territoire de la communauté d'agglomération.

L'ordre du jour portera sur les thématiques suivantes :

- Le bilan des actions relatives à la santé mentale sur le territoire intercommunal
- La présentation du futur CISM (modalités de portage, instances de pilotage et groupes de travail retenus)
- Présentation de la méthode de travail et d'un calendrier pour l'année 2018 validés de manière partenariale